

Demande déposée le 23/07/2024 et complétée le 14/08/2024

N° DP 025 127 24 R0047

Par :	SARL MASTER ENERGIE Représentée par Monsieur LEBAN David
Demeurant à :	31 RUE DE NEULLY 92110 CLICHY
Sur un terrain sis à :	19 RUE DU CHALET 25140 CHARQUEMONT 127 AE 235
Nature des Travaux :	Installation de 12 panneaux photovoltaïques en surimposition de toiture

**Surface de
plancher: 0 m²**

Le Maire de CHARQUEMONT

VU la déclaration préalable présentée le 23 juillet 2024 par la SARL MASTER ENERGIE, représentée par Monsieur LEBAN David, affichée en mairie le 25 juillet 2024,

VU l'objet de la déclaration :

- pour l'installation de 12 panneaux photovoltaïques en surimposition de toiture,
- sur un terrain situé 19 RUE DU CHALET, à CHARQUEMONT,

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

VU le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de CHARQUEMONT approuvé par délibération municipale du 11 octobre 2011, mis à jour par arrêté municipal du 14 novembre 2011, révisé en date du 1^{er} juillet 2013 et modifié suivant une procédure simplifiée du 12 septembre 2016, opposable depuis le 23 septembre 2016,

VU les pièces complémentaires en date du 14 août 2024,

ARRETE n° URB 2024-62

Article 1 : Il n'est pas fait opposition à la présente déclaration préalable.

CHARQUEMONT, le 2 septembre 2024

Le Maire,

Roland MARTIN



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.